Formation Spécifique Coordonnateur SPS

EUROPACTE

Organisme de formation
Enregistré sous le n°93 06 04289 06

Certification de produits
et services CPS SPS 0005/2013
Portée disponible sur www.icert.fr

Certifié par ICERT SAS
Parc d'Affaires
Espace Performance – Bât. K
35760 SAINT GREGOIRE
le 20 décembre 2013

FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

Coordonnateur SPS Niveau I : phases conception et réalisation

Opération de catégorie 1 : volume des travaux supérieur à 10.000 hommes-jours Opération de Catégorie 2 : volume des travaux de 500 à 10.000 hommes-jours
Opération de Catégorie 3 ou Catégorie 3 à Risques Particuliers : volume des travaux inférieur à 500 hommes-jours

PUBLIC CONCERNÉ, PRÉREQUIS RÉGLEMENTAIRES :

- Pour la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage : justifier d'une expérience de 5 ans minimum en architecture, ingénierie ou maîtrise d'œuvre
- Pour la phase de réalisation de l'ouvrage : justifier d'une d'expérience de 5 ans minimum en contrôle de travaux, ordonnancement, pilotage, conduite de travaux, maîtrise de chantier, agent de sécurité ou coordonnateur sécurité
- Toute personne ayant les prérequis nécessaires (30 ou 60 mois d'exercice en conception ou réalisation dans le domaine du BTP ou Licence « prévention »,)

Contenu pédagogique détaillé
Conformément à l'annexe II.2 de l'arrêté du 26 décembre 2012

VÉRIFICATION DES PRÉREQUIS :

Entretien et test de connaissance pour pouvoir intégrer la formation et justifier le niveau demandé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Un projet pédagogique original et reconnu, organisé autour de compétences de consultants maîtrisant parfaitement le dispositif.
- Une alternance d'apports pédagogiques, d'études de cas, d'échanges et de mises en situation permettant l'acquisition d'un savoir-faire pratique pour la conduite des missions SPS.
- Un support pédagogique de qualité constitué par un fonds documentaire spécifique, des documents ressources destinés à la bibliothèque de base du coordonnateur sécurité.

FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

RESPONSABLE ORGANISME DE FORMATION (OF) :

Madame Bénédicte BONTOUX

06 10 02 83 27

benedictebontoux@europacte.com

FORMATEUR :

- Monsieur Frédéric BONTOUX

INTERVENANTS EXTÉRIEURS :

- Monsieur BOTTREAU - CARSAT
- Maître Stéphanie NOREVE - Cabinet d'avocats TAJ
- Monsieur Jean-Claude WEIL
- Monsieur Christian DOSSOU

EVALUATION :

Evaluation continue tout au long de la formation et passage devant un jury indépendant pour obtenir l'attestation de compétence au niveau demandé

POINT + :

Mise en situation réelle avec visite terrain

Etablissement d'un PGC, d'un DIUO, réalisation d'une inspection commune sur site et si possible présence à une réunion CISSCT (selon disponibilité)

FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

Devenir Coordonnateur SPS

Un projet pédagogique original et reconnu, organisé autour de compétences de consultants maîtrisant parfaitement le dispositif.

Une alternance d'apports pédagogiques, d'études de cas, d'échanges et de mises en situation permettant l'acquisition d'un savoir-faire pratique pour la conduite des missions SPS.

Un support pédagogique de qualité constitué par un fonds documentaire spécifique, des documents ressources destinés à la bibliothèque de base du coordonnateur sécurité.

Formateur

Monsieur Frédéric BONTOUX

Intervenants extérieurs

Monsieur BOTTREAU-CARSAT
Maître Stéphanie NOREVE - Cabinet d'avocats TAJ
Monsieur Jean-Claude WEIL
Monsieur Christian DOSSOU

Durée (selon l'attente)

De 4 à 23 jours (Jury compris)
De 28 à 140 heures selon niveau

Objectifs

Acquérir les connaissances relatives à la mission de CSPS pour les chantiers (bâtiment ou génie civil) de catégories I, II ou III

Connaître les outils, les intervenants, les rôles et missions de chacun

Connaître et maîtriser une démarche de gestion des risques professionnels…

Pour qui ?

Toute personne ayant les prérequis nécessaires :
30 ou 60 mois d'exercice en conception ou réalisation dans le domaine du BTP ou Licence « prévention »

Prérequis / Niveau de connaissance préalable

<u>Pour la phase de conception</u>
Justifier d'une expérience de 5 ans minimum en architecture, ingénierie ou maîtrise d'œuvre

<u>Pour la phase de réalisation</u>
Justifier d'une d'expérience de 5 ans minimum en contrôle de travaux, ordonnancement, pilotage, conduite de travaux, maîtrise de chantier, agent de sécurité ou coordonnateur sécurité

INDICATEURS

INDICATEUR DE RESULTAT : 95 % des candidats obtiennent leur attestation de compétence dans le niveau souhaité

INDICE DE SATISFACTION : A l'issue des questionnaires et évaluations, 100% des stagiaires sont satisfaits de la formation reçue

TAUX D'EMPLOI A L'ISSUE DE LA FORMATION : 100% de réussite

FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

Formation Spécifique des Coordonnateurs en matière de Sécurité et de Protection de la Santé

Module	Nombre de jours	Dates de formations initiales
1er Module : Tronc commun Semaine 3 (35 heures)	5	Du lundi 18 janvier au vendredi 22 janvier 2027
2e Module : Tronc commun Semaine 5 (35 heures)	5	Du lundi 01 février au jeudi 04 février 2027 Vendredi 05 février 2027 (avocat)
3e Module : Module conception Semaine 7 (28 heures)	4	Du mardi 16 février au vendredi 19 février 2027
4e Module : Module Réalisation Semaine 8 (28 heures)	4	Du mardi 23 février au vendredi 26 février 2027
5e Module : Module CISSCT Semaine 10 (14 heures)	2	Du lundi 08 mars au mardi 09 mars 2027
5e Module : Tronc commun Semaine 10 (14 heures)	2	Du mercredi 10 mars au jeudi 11 mars 2027
Semaine 10 (7 heures) Jury	1	Le vendredi 12 mars 2027

COÛT :

Nos tarifs, comprenant toute la formation, jury compris, les déjeuners pour plus de cohésion, ainsi que l'ensemble des documents fournis sur clefs USB

✓Formation Niveau 1 (C+R)	22 jours + 1 jour	5 750,00 € HT	6 900,00 € TTC
✓Formation Niveau 2 (C+R)	20 jours + 1 jour	5 250,00 € HT	6 300,00 € TTC
✓Formation Niveau 2 (C ou R)	16 jours + 1 jour	4 250,00 € HT	5 100,00 € TTC
✓Tronc commun	12 jours + 1 jour	3 250,00 € HT	3 900,00 € TTC
✓Changement phase/Extension niveau 1		3 250,00 € HT	3 900,00 € TTC
✓Changement phase/Extension niveau 2		3 250,00 € HT	3 900,00 € TTC

FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

A NOTER :

Si vous êtes en situation de handicap et afin de garantir un accueil attentif, veuillez contacter :
Madame Bénédicte BONTOUX
Responsable OF

06 10 02 83 27 - 04 93 93 56 80

benedictebontoux@europacte.com *ou* europacte@europacte.com

Nous pouvons également vous aider à monter le dossier AGEFIPH et CAP EMPLOI,

Organisme de formation
Enregistré sous le n° **93 06 04289 06**

Certifié par **ICERT SAS**
Parc d'Affaires
Espace Performance – Bât. K
35760 SAINT GREGOIRE
le 20 décembre 2013
Par :

PLANNING 2027

Formation Spécifique des Coordonnateurs en matière de Sécurité et de Protection de la Santé

Modules		Nombre de jours	Dates des Formations initiales
1er Module 5 jours - 35 heures Semaine 3	Tronc Commun	5	Du lundi 18 au vendredi 22 janvier 2027
2ème Module 5 jours - 35 heures Semaine 5	Tronc Commun	5	Du lundi 01 au jeudi 04 février 2027 Le vendredi 05 février 2027 Avocat
3ème Module 4 jours - 28 heures Semaine 7	Module Conception	4	Du mardi 16 au vendredi 19 février 2027
4ème Module 4 jours - 28 heures Semaine 8	Module Réalisation	4	Du mardi 23 au vendredi 26 février 2027
5ème Module 2 jours - 14 heures Semaine 10	Module CISSCT	2	Du lundi 08 au mardi 09 mars 2027
5ème Module 2 jours - 14 heures Semaine 10	Tronc Commun	2	Du mercredi 10 au jeudi 11 mars 2027
5ème Module 1 jour - 7 heures Semaine 10	Jury	1	Le vendredi 12 mars 2027

Nos tarifs, comprenant toute la formation, les documents et les déjeuners :

Formation Niveau 1 (C+R)	22 jours + 1 jour	5 750,00€ HT	6 900,00 € TTC
Formation Niveau 2 (C+R)	20 jours + 1 jour	5 250,00€ HT	6 300,00 € TTC
Formation Niveau 2 (C ou R)	16 jours + 1 jour	4 250,00€ HT	5 100,00 € TTC
Tronc commun	12 jours + 1 jour	3 250,00€ HT	3 900,00 € TTC
Changement phase/Extension niveau 1		3 250,00€ HT	3 900,00 € TTC
Changement phase/Extension niveau 2		3 250,00€ HT	3 900,00 € TTC

Participants : minimum 6 - maximum 12
Lieu du stage : EUROPACTE - 114 chemin de la Plaine – Les Oliviers B2 – 06250 MOUGINS

Formateur : Monsieur Frédéric BONTOUX

Intervenants : Monsieur BOTTREAU - CARSAT
Maître Stéphanie NOREVE – TAJ
Monsieur Jean-Claude WEIL
Monsieur Christian DOSSOU

Etabli le 04/09/2026

EUROPACTE
SIRET 394 632 772 00012 APE 7112B
114 Chemin de la Plaine - les Oliviers B2
06250 MOUGINS
Tél. 04 93 93 56 80 - Fax. 04 93 93 56 81
europacte@europacte.com